

Questions orales

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Le ministre envisagerait peut-être de réécouter l'émission *Canada AM* le jour où la FDA a fait son rapport.

Monsieur le Président, le ministre poursuit son projet de faire adopter rapidement de nouveaux médicaments en privatisant le processus. Cela ne peut que provoquer des catastrophes.

Comme nous l'avons vu pour les implants en gel de silicone, la Direction générale de la protection de la santé se contente de réunir des données fournies. Les sociétés effectuent la recherche sans disposer vraiment de mécanismes pour déterminer les problèmes ou pour vérifier les résultats des essais présentés par les fabricants.

Le ministre va-t-il dire à la Chambre quand il va prendre au sérieux sa responsabilité à l'égard de la santé des Canadiens et arrêter d'approuver sans discussion tout ce que font les fabricants?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, il serait bon que la députée m'en parle au lieu de tirer ses renseignements des journaux. Je lui dirais la vérité. La question est que le processus d'examen, au premier stade, pourrait être assuré par le secteur privé, mais tous les médicaments sont réexaminés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. On le fait dans tous les pays européens, en Australie, aux États-Unis et au Canada.

• (1450)

Encore une fois, au lieu de tirer ses renseignements de n'importe quelle source, comme *Canada AM* ou *The Toronto Star*, elle pourrait peut-être m'appeler. Je lui donnerais les vrais renseignements dont elle a besoin.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

Mme Louise Feltham (Wild Rose): Monsieur le Président, on mettra en oeuvre à compter du 1^{er} janvier 1993 l'interprétation qu'on donne de «demande importante» dans le Règlement d'application de la Loi sur les langues officielles.

Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. À part la publication d'un avis à cet égard dans la *Gazette du Canada*, quelles autres mesures a-t-on prises pour que les Canadiens aient accès à cette information importante?

L'hon. Gilles Loisele (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je remercie la députée de Wild Rose de m'avoir posé cette question.

Pour commencer, nous avons bien sûr fait en sorte que les institutions fédérales connaissent bien le règlement et les conditions dans lesquelles elles doivent offrir ces services bilingues. Nous avons une liste des fonctionnaires bilingues en service d'un bout à l'autre du pays, et cette liste sera publiée. Nous avons en outre rencontré les représentants des collectivités de langue officielle qui recevront, dès qu'elle sera disponible, une copie de la liste à jour des fonctionnaires bilingues.

Tous les Canadiens, vous le savez, peuvent identifier facilement les bureaux fédéraux offrant des services bilingues, car on y trouve un symbole des langues officielles.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Aujourd'hui, nous apprenons que plus de 10 000 faux formulaires 2051 ont permis à certains immigrants d'obtenir des visas illégaux. Il semble que des agents du ministère et des consultants en matière d'immigration aient trempé dans cette affaire. Ils vendaient ces formulaires à des immigrants désespérés, allant jusqu'à demander 10 000\$ pour un visa.

Le ministre peut-il nous garantir qu'il tentera de faire la lumière sur cette affaire et qu'il a demandé à la police de mener une enquête?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, grâce au *Toronto Star*, le député se tient au courant des questions d'actualité. L'affaire a éclaté l'an dernier, au mois de juin. D'après mes renseignements, cela aurait fait l'objet d'un reportage dans un journal que mon collègue ne lit pas. À l'époque, nous avons élaboré un nouveau formulaire et des méthodes plus sécuritaires.

En ce qui concerne les 10 000 faux formulaires, je peux simplement ajouter que nous avons demandé à la GRC de faire enquête. Nous collaborons avec elle et attendons les résultats de l'enquête.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.